

# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Il est encore possible de vous inscrire au programme Passe-Partout pour l'année 2019-2020. Il suffit de vous rendre au secrétariat de votre secteur avec le certificat de naissance. Votre enfant doit avoir 4 ans au 30 septembre 2019.

**P a s s e z l e m o t !**

## INSCRIPTION AU PROGRAMME PASSE-PARTOUT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Passe-Partout est un programme ministériel offert aux parents qui auront un enfant de 4 ans au 30 septembre de l'année en cours.

Son objectif est de permettre d'accompagner les parents dans leur participation à la réussite de leur enfant et de les aider à s'intégrer harmonieusement au milieu scolaire.

★ *Lors de la période d'inscription les parents doivent se rendre au secrétariat de l'école de leur secteur pour procéder à l'inscription officielle. Ils doivent avoir en main, **le certificat de naissance de leur enfant**. (grand format émis par la direction de l'état civil du Québec).*

Un conseiller à l'éducation préscolaire et une éducatrice spécialisée animent les rencontres mensuelles qui se tiennent majoritairement en début de soirée de septembre à juin.

- ⊙ Les thèmes abordés favorisent les échanges sur des sujets relatifs au développement de l'enfant.
- ⊙ Ce programme facilite grandement la transition famille-école en favorisant la transmission de valeurs positives relativement à l'école.

Luc Côté  
Conseiller à l'éducation préscolaire

Martine Lambert  
Coordonnatrice des Services éducatifs

Susie Ayotte  
Technicienne en éducation spécialisée

– 30 –

Source : Isabelle Godbout  
Directrice générale

500, rue Principale, La Sarre (Québec) J9Z 2A2  
Téléphone : 819 333-5411 Télécopieur 819 333-3112

*Réussir... pour la vie !*